Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Nazé (le Grand et le Petit-) - Tome III

Nazé (le Grand et le Petit-), f., c^{ne} d'*Argentré,* à 2 kil. E. du bourg. — *Medietaria de Nazei, sita in parrochia de Argentré,* 1243 (Lib. Alb., t. II, p. 57). — *Bordagium de Nazé,* XIII^{e} s. (Cart. de la Couture, p. 222). — *Le domaine du Grand-Nazé,* 1453 (Chart. d'Hauterives). — *Le fief de Nazé,* 1506 (Lib. fundat., t. VI). — *Nazé-Mouette,* 1618 (Chart. d'Hauterives). — *Nazé,* manoir (Jaillot). — *La seigneurie du Petit-Nazay,* 1782 (Arch. de la M., B. 1.979). — *Cass.* — Le ruiss. du Petit-Nazé est un affl. de la Jouanne ; long., 1.200 m. — Fief ayant justice foncière, mouvant de Marboué. On a trouvé au Grand et au Petit-N. des éclats de silex et des haches néolithiques. Une chapelle est mentionnée en 1721. Il y a beaucoup de confusion possible entre les différents domaines. — Gervais de Brée acquiert la métairie de Nazé du produit de la vente des dîmes de Saint-Denis-du-Maine qu'il avait reçues en dot d'Agnés, sa femme, 1243. — Jean Le Verrier, chevalier, vend à Guillaume Viez, prêtre, 1450, et à Renaud Cornilleau, docteur en droit, doyen du chapitre d'Angers, 1453. — Jean Cornilleau, écuyer, sieur de la Beraudière, hérite du précédent. — Sont sieurs de Nazé : Jean Rousseau, fondateur de la chapelle de la Terrasserie à la Trinité de Laval, 1506. — Jean de Feschal, seigneur de Thuré, 1572. — Hubert de Champagne, qui vend pour 6.000 ℔, en 1660, à Jean de la Porte ; — Nicolas Lasnier, sieur de la Valette, mari de Thérèse de Gennes, 1711 ; — Sébastien-Louis L., son fils, épouse dans la chapelle, en 1721, Jeanne Benoist, veuve de N. Bazin, maître de forges ; — les héritiers de Louis-François Lasnier qui vendent en 1761 à M. Besnier, de Soulgé, pour 16.000 ℔ ; — François Hardy, 1782.

D'autre part on trouve : Guillemin Hay, 1453 ; — René de l'Ile, 1534, 1547 ; — Renée de Jonchères, veuve de François de l'Ile, 1564 ; — Sébastien Frin, acquéreur en 1618 de Paul de l'Ile, avec ratification d'Élisabeth de l'Ile et plus tard (1629) de Jean, Anne et Renée de l'Ile ; — Marie Hoisnard, par acquisition en 1747 de Mathurin Le Moine, sieur de la Borderie.

E. Moreau, *Carte préhist. de la Mayenne,* p. 16, 17.